

## REACTEURS BRESILIENS SOUS LES GARANTIES DE L'AGENCE

Trois réacteurs brésiliens ont été placés sous les garanties de l'Agence contre le détournement à des fins militaires. Ces réacteurs, situés à Rio de Janeiro, São Paulo et Belo Horizonte, sont utilisés à des fins de recherche dans le cadre d'un accord bilatéral conclu avec les Etats-Unis.

Les signataires de l'Accord transférant à l'Agence l'administration des garanties concernant ces trois installations sont de gauche à droite: M. Verne B. Lewis, Représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'Agence; M. Sigvard Eklund, Directeur général de l'Agence; M. Hélio F.S. Bittencourt, Représentant permanent du Brésil.

M. Bittencourt a dit que cet accord témoignait du désir de son pays de participer activement à un programme de non-prolifération. Son Gouvernement espère que l'expansion du système de garanties de l'Agence correspondra au développement d'autres activités qui intéresseront plus spécialement les pays moins développés.



M. Lewis a souligné que le Brésil, Membre de l'Agence depuis sa création, a été le seizième partenaire bilatéral des Etats-Unis à accepter les garanties de l'Agence. L'intérêt que le Brésil porte à l'atome pacifique a de plus été démontré par sa présence au sein du Comité du désarmement — le Comité des Dix-huit — qui se consacre actuellement à une tâche historique, la rédaction d'un traité de non-prolifération.

M. Eklund a précisé que le Brésil est le quatrième pays d'Amérique latine à accepter les garanties de l'Agence, et s'est félicité de l'évolution récente vers la conclusion d'un traité sur l'interdiction des armes nucléaires dans cette partie du monde. Cinquante-sept réacteurs, dont huit en Amérique latine, sont maintenant placés sous les garanties de l'Agence.

---

## OU CONSTRUIRE LES CENTRALES NUCLEAIRES ?

Pour rendre les meilleurs services, les centrales nucléaires doivent être implantées à proximité des zones urbaines, puisque c'est à ces dernières que la plus grande partie de leur production est destinée. Par ailleurs, les règles de sécurité actuelles exigent que, dans la plupart des cas, les stations soient construites loin des zones densément peuplées. Or cette contradiction semblerait sur le point d'être résolue grâce à l'expérience acquise dans la pratique et dans l'étude des nombreux projets actuels ; telle est la conclusion que l'on peut tirer de certaines observations faites lors du colloque sur le choix du site et l'isolement des centrales nucléaires, organisé en mars dernier par l'AIEA.

Ce colloque d'une semaine qui groupait 250 scientifiques et techniciens de 28 pays et six organisations internationales a donné lieu à de nombreux échanges de vues dont on peut dégager les points suivants. D'une part, les programmes nucléaires nationaux se multiplient et il y a lieu de relever très sensiblement les prévisions de la puissance installée pour les vingt prochaines années ; d'autre part, on accorde beaucoup d'attention aux considérations de sécurité, ce qui réduit les risques d'accidents graves et modifie les critères du choix des sites. Bien que l'industrie nucléaire ait pris sa place parmi les autres industries, le souci dominant est de ne pas laisser ses impératifs économiques prendre le pas sur les considérations de sécurité.